AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL POUR LA FOURNITURE DU MARCHE MAURITANIEN EN HYDROCARBURES LIQUIDES

La Commission de Supervision du processus de sélection d’un fournisseur chargé de l’approvisionnement de la Mauritanie en produits pétroliers liquides agissant pour le compte des importateurs agréés lance un appel d’offres international pour la sélection d’un fournisseur d’hydrocarbures liquides (essence, gasoil, Kérosène, et fuel) destinés à couvrir la consommation du marché mauritanien pour une période de deux ans et ce à compter du **16 avril 2014.**

Durant cette période, les seules importations autorisées pour ces produits à destination des importateurs agréés seront celles réalisées dans le cadre des contrats issus du présent Appel d’Offres, à l’exception des produits destinés à l’avitaillement en haute mer.

La Commission invite, par le présent avis d'Appel d'Offres, les Soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé pour ce marché.

Sont admis à concourir les soumissionnaires qui remplissent les critères suivants :

* être un professionnel dans le secteur des hydrocarbures et avoir une expérience avérée dans le domaine de l’approvisionnement en hydrocarbures.
* avoir un chiffre d’affaires sur les trois derniers exercices supérieur ou égal à quatre (4) milliards de dollars US par an ;
* ne pas être soumis à une procédure de redressement judiciaire ou sous le coût d’une décision judiciaire définitive ou une sentence arbitrale mettant en cause sa moralité et ses capacités techniques environnementales et/ou financières.

Les états financiers de la société soumissionnaire ou des membres du groupement, si le soumissionnaire est un groupement, devront être certifié par un Cabinet de renommée internationale.

Si le soumissionnaire est un groupement :

- la soumission et la lettre d’engagement devront être signées par le chef de file (mandataire du groupement) ou par l’ensemble des membres du groupement ;

- la garantie de soumission et la garantie de bonne exécution doivent être libellées au nom de tous les membres du groupement ;

- tous les documents administratifs (points c, i, j), de l’article 14 du Règlement d’appel d’offres) doivent être fournis pour chaque membre du groupement

Les Soumissionnaires pourront poser des questions ou proposer des amendements au Dossier d’Appel d’Offres au plus tard quinze (15) jours avant la date limite du dépôt des offres. Ces amendements pourront concerner, notamment, les critères d’évaluation. La Commission publiera tout additif éventuel au plus tard dix (10) jours avant la date limite du dépôt des offres.

La garantie de soumission est fixée à un montant de deux millions (2.000.000) de dollars US.

 Les Soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires ou examiner le Dossier d'Appel d'Offres dans les bureaux de la Commission Nationale des Hydrocarbures à l’adresse indiquée ci-dessous :

***« COMMISSION NATIONALE DES HYDROCARBURES***

## Zone Sebkha sise au N° 0008 D situé entre le Ministère du Pétrole, de l’Energie et des Mines et le Ministère de l’Equipement et des Transports, TEL +22245244527 FAX +22245244528 e-mail : cnhya2003@yahoo.fr »

 Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu par les Soumissionnaires, à compter du **31décembre 201 3**, sur simple demande, à la Commission Nationale des Hydrocarbures. Le dossier de soumission devra comprendre un reçu de paiement d'un montant non remboursable de quatre Millions d’Ouguiyas (**UM 4 000 000**) ou de sa contre valeur dans une monnaie librement convertible dans le compte n° **300 11 79** ouvert à la Banque Centrale de Mauritanie (**BCM**)Nouakchott Mauritanieau nom de la Commission Nationale des Hydrocarbures. Toutes les offres doivent être déposées au plus tard **le 10 février 2014 avant 10 heures TU**à l'adresse de la Commission Nationale des Hydrocarbures.

 Les plis techniques seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui le souhaitent, **le 10 février 2014 à 10 heures TU,** dans la salle de réunion de la Commission Nationale de Hydrocarbures à l’adresse indiquée ci-dessus.

 Le Président de la Commission

 Hbibi OULD HAM